Procédures fiscales

ECB2009-NCOX_NA

Domaine : **Sciences économiques et de gestion** Grade académique : **Bachelier Comptabilité - Namur**
Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q2)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
3	**36 h**
PRÉREQUIS	**CO-REQUIS**
Aucun	*Aucun*

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département économique de Namur	Sylvie Delwiche	Geneviève WIAME	Christophe FRANSSEN Gabriel RIFFLART

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
IEN-Comptabilité	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

L'unité d'enseignement fait partie du programme, B2.

Elle contribue au profil d'enseignement de Bachelier en Comptabilité en développant plus particulièrement les acquis d'apprentissage terminaux suivants :

Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe

● Recueillir et transmettre les informations, y compris dans un contexte multilingue et/ou international

Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique

● Établir le diagnostic de la situation comptable, fiscale et financière d'une entreprise, cerner et définir les problématiques éventuelles et proposer des solutions et recommandations

S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission

● Gérer des projets complexes, établir un échéancier et s’assurer du respect des délais

● Assurer le suivi de ses dossiers

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

● de distinguer, de comprendre, d’examiner, d’appliquer les différentes phases de procédure fiscale selon le type de fiscalité

• De connaître les conséquences des échanges automatiques d’information

● de connaître les différentes procédures fiscales, les amendes en cas de non-respect et les conséquences

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d’études s’inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

ette unité d'enseignement vise à donner à l'étudiant une compréhension opérationnelle du cadre procédural fiscal belge, tant en matière d'impôts directs qu'indirects. Au-delà de la connaissance des règles elles-mêmes, l'étudiant développe la capacité à situer une situation donnée dans le bon cadre procédural, à en anticiper les enjeux (délais, sanctions, obligations) et à mesurer les implications d'un contexte international marqué par l'échange automatique d'informations.

CONTENU

Le cours de procédures fiscales abordera les thèmes suivants :

● Elément de procédure fiscale en matière d’impôt direct

● Echange automatique d'informations

● Elément de procédure fiscale en matière d’impôt indirect

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Textes de lois

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ACON2009 — Procédures fiscales	Consignes et notes disponibles sur Moodle

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ACON2009 — Procédures fiscales	36 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ACON2009 — Procédures fiscales	Cours donné en présentiel - syllabus mis à disposition

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette UE s'inscrit dans la cohérence du programme en contribuant directement au développement d'une ou plusieurs compétences du profil de compétences du bachelier en comptabilité. Elle participe à la construction progressive des compétences visées par le référentiel, en synergie avec les autres UE du pôle, et prépare les étudiants à l'exercice du métier de comptable.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Évaluation intégrée : non.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale de l'UE correspond à 100% de la note obtenue à l'activité d'apprentissage Procédures fiscales (examen), tant en première qu'en deuxième session.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
—	Examen de première session : examen écrit, pondération 100 %. Examen de deuxième session : examen écrit, pondération 100 %.

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ACON2009 — Procédures fiscales	Session juin : examen écrit 100% Deuxième session : examen écrit 100% Langue d'évaluation : français *Pondération en % par rapport au total. Langue d'évaluation : français*

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.